



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**

**Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397**

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Licence de logiciel	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Date 2019-11-22
Client Reference No. - N° de référence du client W7702-206215	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$CAL-140-6991	
File No. - N° de dossier CAL-9-42075 (140)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-13	Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Saboungi, Rana	Buyer Id - Id de l'acheteur cal140
Telephone No. - N° de téléphone (403) 680-8394 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 560 RECEIVING 560 MOUNT SORRELL ROAD RALSTON Alberta T0J2N0 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Harry Hays Building (HHB)
Room 759, 220-4th Avenue SE
Calgary
Alberta
T2G 4X3

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 Introduction	3
1.2 Sommaire.....	3
1.3 Comptes rendus	3
1.4 Service Connexion postel.....	3
PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées	4
2.2 Clauses du guide des CCUA.....	4
2.3 Présentation des soumissions.....	4
2.4 Demandes de renseignements - en période de soumission	4
2.5 Lois applicables	5
PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6
3.1 Instructions pour la préparation des soumissions	6
3.2 Section I : Soumission technique	7
3.3 Section II : Soumission financière	7
3.4 Section III : Attestations	8
PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1 Procédures d'évaluation	9
4.2 Évaluation technique – Évaluation des critères techniques obligatoires.....	9
4.3 Évaluation financière	9
4.4 Méthode de sélection.....	9
PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1 Attestations exigées avec la soumission	10
5.2 Attestation préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires	10
PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	13
6.1 Besoin	13
6.2 Clauses et conditions uniformisée.....	14
6.3 Exigences relatives à la sécurité	14
6.4 Durée du contrat	14
6.5 Date de livraison	15
6.6 Points de livraison.....	15
6.7 Responsables	15
6.8 Paiement.....	16

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.9	Instructions relatives à la facturation	17
6.10	Attestations et renseignements supplémentaires.....	17
6.11	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur.....	17
6.12	Lois applicables	17
6.13	Ordre de priorité des documents	17
6.14	Exigences en matière d'assurance.....	18
6.15	Logiciel sous licence	18
6.16	Maintenance et soutien de logiciel sous licence.....	19
6.17	Préservation des supports électroniques	20

Liste des annexes du contrat subséquent :

Annexe A	Énoncé des besoin
Annexe B	Base de paiement
Annexe C	Formulaire d'autorisation de tâches

Formulaires :

- Formulaire 1 - Formulaire de présentation de la soumission
- Formulaire 2 - Formulaire d'attestation de l'éditeur de logiciel
- Formulaire 3 - Formulaire d'autorisation de l'éditeur de logiciel
- Formulaire 4 - Instruments de Paiement électronique
- Formulaire 5 - Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Certification

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande de soumission compte six parties ainsi que des annexes et des pièces jointes, comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leurs soumissions;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations et renseignement supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir ;
- Partie 6 Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent.

Les annexes comprennent l'Énoncé des besoins, la Base de paiement et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

- (a) La présente demande de soumissions est émise afin de répondre au besoin de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) (le « **client** ») en matière de Renouvellement de licences SolidWorks tel que décrit à l'annexe « A ». Elle vise l'attribution d'un contrat de un an en plus de trois périodes d'option irrévocables de un an(s) chacune qui permettent au Canada de prolonger la durée du contrat.
- (b) Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

1.3 Comptes rendus

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

- (a) Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre se trouvent dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- (b) Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.
- (c) Le document [2003](#) (2019-03-04), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Clauses du guide des CCUA

- (a) [B4024T](#) (2018-12-30), Aucun produit de remplacement

2.3 Présentation des soumissions

- (a) Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Services publics et Approvisionnement Canada
 Direction générale d'approvisionnement
 101, 22e Rue Ouest, pièce 110
 Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E1

ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#), ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

Facsimile: (306) 975-5397

2.4 Demandes de renseignements - en période de soumission

- (a) Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.
- (b) Les soumissionnaires doivent citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question. Ils doivent prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec précision. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusive » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention exclusive feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif et de permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

- (a) Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Remarque à l'intention des soumissionnaires: À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées. *Les soumissionnaires doivent préciser sur le formulaire de présentation de la soumission, la province ou le territoire canadien de leur choix pour tout contrat subséquent.*

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- (a) Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

- (i) Section I : Soumission technique
 - (ii) Section II : Soumission financière
 - (iii) Section III : Attestations
- (b) Le Canada demande aux soumissionnaires de présenter leur soumission en sections distinctes, comme suit :
- (i) Section I : Soumission technique (1 copie papier)
 - (ii) Section II : Soumission financière (1 copie papier)
 - (iii) Section III : Attestations (1 copie papier)
- (c) Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission

- (d) Le Canada demande aux soumissionnaires de suivre les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :
- (i) utiliser du papier de 8,5 po sur 11 po (216 mm sur 279 mm);
 - (ii) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumission
- (e) En avril 2006, le Canada a publié une politique exigeant des ministères et des organismes fédéraux qu'ils prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement. Voir la Politique d'achats écologiques, qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.htm>. Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :
- (i) utiliser du papier contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées;
 - (ii) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt que couleur, impression recto verso, et des agrafes ou des trombones plutôt qu'une reliure Cerlox, une reliure à attaches ou une reliure à anneaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.2 Section I : Soumission technique

- (a) Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.
- (b) La soumission technique doit traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points visés par les critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires abordent les sujets en reprenant l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.
- (c) La soumission technique comprend ce qui suit:
 - (i) **Formulaire de présentation des soumissions** : Les soumissionnaires devraient joindre le formulaire de présentation des soumissions - pièce jointe 1 à leur soumission. Ce formulaire constitue un document général sur lequel les soumissionnaires peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation de la soumission et de l'attribution du contrat, tels que le nom d'une personne-ressource et leur numéro d'entreprise – approvisionnement, etc. L'utilisation de ce formulaire pour fournir les renseignements n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada considère que les renseignements requis par le formulaire de présentation des soumissions sont incomplets ou doivent être corrigés, le Canada accordera au soumissionnaire la chance de compléter ou de corriger ces renseignements.

3.3 Section II : Soumission financière

- (a) **Établissement des prix**: Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement reproduite à l'annexe « B ».
- (b) **Paiement électronique de factures – soumission**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter le formulaire 4 - Instrument de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si le formulaire 4 - Instrument de paiement électronique n'a pas été complété, il sera alors convenu que le paiement de facture au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.
- (c) **Tous les coûts doivent être compris** : La soumission financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris toutes les options de prolonger la durée du contrat. Il incombe entièrement au soumissionnaire d'indiquer l'ensemble du matériel, des logiciels, des périphériques, du câblage et des composantes nécessaires pour satisfaire aux exigences de la présente demande de soumissions, ainsi que les prix de ces articles.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

(d) **Prix non indiqués** : On demande aux soumissionnaires d'entrer «0,00\$» pour tout article qu'ils ne comptent pas facturer ou qui ont déjà été ajoutés à d'autres prix dans le tableau. Si le soumissionnaire laisse le champ vierge, le Canada considérera le prix comme étant «0,00\$» aux fins d'évaluation et pourrait demander au soumissionnaire de confirmer que le prix est bel et bien «0,00\$». Aucun soumissionnaire ne sera autorisé à ajouter ou à modifier un prix lors de cette confirmation. Si le soumissionnaire refuse de confirmer que le prix d'un champ vierge est de 0,00\$, sa soumission sera déclarée non recevable.

(e) **Fluctuation du taux de change**

(i) [C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

3.4 Section III : Attestations

Il est obligatoire que les soumissionnaires présentent les attestations et les renseignements supplémentaires identifiées à la partie 5.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation technique et financière.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- (c) En plus de tous les autres délais prescrits dans la demande de soumissions:
 - (i) **Demandes de précisions:** si le Canada demande des précisions au soumissionnaire sur sa soumission ou qu'il veut vérifier la soumission, le soumissionnaire disposera d'un délai de 2 jours ouvrables (ou d'un délai plus long précisé par écrit par l'autorité contractante) pour fournir les renseignements nécessaires au Canada. À défaut de respecter ce délai, sa soumission sera jugée non recevable.
 - (ii) **Prolongation du délai:** si le soumissionnaire a besoin de davantage de temps, l'autorité contractante, à sa seule discrétion, peut accorder une prolongation du délai.

4.2 Évaluation technique – Évaluation des critères techniques obligatoires

- (a) Chaque soumission fera l'objet d'un examen pour en déterminer la conformité aux exigences obligatoires de la demande de soumissions. Tous les éléments de la demande de soumissions désignés précisément par les termes «doit», «doivent» ou «obligatoire» constituent des exigences obligatoires. Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires, sans exception, seront déclarées irrecevables et rejetées.
- (b) Les critères techniques obligatoires sont décrits dans l'annexe A – Besoin.

4.3 Évaluation financière

- (a) L'évaluation financière sera effectuée en calculant le prix soumissionné total à l'aide des tableaux de prix remplis par les soumissionnaires.
 - (i) Clause du guide des CUA [A0222T](#) (2013-11-06) Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger
- (b) Le prix total de la soumission est établi à l'aide du calcul suivant :

Section A – Logiciel (licence, maintenance et soutien) :

 - (i). le prix calculé (C) de chaque article est établi en multipliant la quantité de licences (A) par le prix unitaire (B).
 - (ii). les prix calculés (C) des articles dans les tableaux 1 à 4 sont additionnés pour obtenir le prix total de la soumission.

4.4 Méthode de sélection

- (a) Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Les soumissionnaires devraient prendre note que toutes les attributions de contrat sont assujetties au processus d'approbation interne du Canada, qui prévoit l'approbation obligatoire du financement selon le montant de tout contrat proposé. Même si un

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

soumissionnaire a été recommandé en vue de l'attribution d'un contrat, un contrat ne sera accordé que si l'approbation interne est obtenue conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas obtenue, aucun contrat ne sera attribué.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

(a) Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestation préalable à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

(a) Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

(b) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF »

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail. (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante le formulaire intitulé « Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation », rempli avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante le formulaire « Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation » remplie pour chaque membre de la coentreprise.

(c) **Attestation du soumissionnaire relative à la fourniture de matériel et de logiciels du commerce**

Tout le matériel et tous les logiciels proposés pour satisfaire à ce besoin doivent être disponibles dans le commerce (à moins d'un énoncé contraire dans la présente demande de soumissions), ce qui signifie que chaque élément de matériel et de logiciel est disponible dans le commerce, n'exige aucune recherche ni développements supplémentaires et fait partie intégrante d'une gamme de produits existante dont le fonctionnement est éprouvé (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas simplement fait l'objet d'essais en laboratoire ou dans un environnement expérimental). Si tout matériel ou logiciel proposé est une extension entièrement compatible d'une gamme de produits éprouvés, il doit avoir été annoncé publiquement au plus tard à la date de clôture des soumissions. En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que tout le matériel et tous les logiciels proposés sont disponibles dans le commerce.

(d) **Attestation de l'éditeur de logiciel et autorisation de l'éditeur de logiciel**

(i) Si le soumissionnaire est l'éditeur de tout élément des produits logiciels privés proposés, le Canada exige que le soumissionnaire confirme, par écrit, qu'il est l'éditeur de logiciel. On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire d'attestation de l'éditeur de logiciel joint à la demande de soumissions. Bien qu'il soit nécessaire de fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'attestation de l'éditeur de logiciel, l'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire. Pour les soumissionnaires qui utilisent un autre formulaire, le Canada déterminera, à sa seule discrétion, si tous les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés du formulaire pourrait rendre la soumission irrecevable.

(ii) Tout soumissionnaire qui n'est pas l'éditeur de tous les produits logiciels proposés dans le cadre de sa soumission doit présenter une preuve de l'autorisation de l'éditeur de logiciel, qui doit être signée par ce dernier (et non par le soumissionnaire). Aucun contrat ne sera attribué à un soumissionnaire qui n'est pas l'éditeur de tous les logiciels privés proposés au Canada, à moins qu'une preuve de l'autorisation de ce dernier n'ait été fournie au Canada. Si les logiciels privés proposés par le soumissionnaire proviennent de plusieurs éditeurs de logiciel, une autorisation est exigée de chaque éditeur de logiciel. On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire d'autorisation de l'éditeur de logiciel joint à la demande de soumissions. Bien qu'il soit nécessaire de fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'autorisation de l'éditeur de logiciel, l'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire. Pour les soumissionnaires qui utilisent un autre formulaire, le Canada déterminera, à sa seule discrétion, si tous

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés du formulaire pourrait rendre la soumission irrecevable.

- (iii) Dans le cadre de la présente demande de soumissions, « éditeur de logiciel » désigne le propriétaire de tout produit logiciel compris dans la soumission qui a le droit d'octroyer une licence (et d'autoriser d'autres personnes à octroyer une licence ou une sous-licence) pour ses produits logiciels.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante

6.1 Besoin

- (a) _____ (l'« **entrepreneur** ») accepte de fournir au client les biens et services décrits dans le contrat, y compris dans l'Énoncé des besoins, conformément au contrat et aux prix énoncés dans ce dernier. Cela comprend :
- (i) accorder la licence d'utilisation du logiciel sous licence décrit dans le contrat;
 - (ii) fournir la documentation sur le matériel;
 - (iii) fournir des services de maintenance et de soutien pour le logiciel sous licence durant la période de soutien du logiciel.
- (b) **Client** : Dans le cadre du contrat, le « **client** » est Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) située à Ralston (Alberta).
- (c) **Réorganisation du client** : La redésignation, la restructuration, le réaménagement ou le remaniement du client n'aura aucune incidence sur l'obligation de l'entrepreneur en ce qui a trait à l'exécution des travaux (et ne donnera pas lieu non plus au paiement d'honoraires supplémentaires). La restructuration, le réaménagement et le remaniement du client s'entendent aussi de sa privatisation, de sa fusion avec une autre entité et de sa dissolution, lorsque cette dissolution est suivie de la création d'une ou de plusieurs autres entités dont la mission est semblable à celle du client d'origine. Peu importe le type de réorganisation, le Canada peut désigner un autre ministère ou un autre organisme gouvernemental comme autorité contractante ou responsable technique, conformément aux nouveaux rôles et aux nouvelles responsabilités découlant de la réorganisation.
- (d) **Définition des termes** : Les termes et expressions définis dans les conditions générales ou les conditions générales supplémentaires et qui sont utilisés dans ce contrat ont le sens qui leur a été attribué dans ces conditions. De plus, les termes et expressions ci-dessous correspondent aux définitions suivantes :
- (i) Toute référence à un « **produit livrable** » ou à plusieurs « **produits livrables** » se rapporte au matériel, à la licence d'utilisation du logiciel sous licence (le logiciel sous licence n'est pas un produit livrable, car il n'est utilisé que dans le cadre du contrat et il n'est ni vendu, ni concédé) et au matériel loué.

Sollicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.2 Clauses et conditions uniformisée

Toutes les clauses et conditions indiquées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

(a) Conditions générales

- (i) [2030](#) (2018-06-21), Conditions générales – besoins plus complexes de biens, s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

(b) Conditions générales supplémentaires

Les conditions générales supplémentaires suivantes :

- (i) [4003](#) (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires – Logiciels sous licence;
- (ii) [4004](#) (2013-04-25), Conditions générales supplémentaires – Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence;

appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sûreté.

6.4 Durée du contrat

- (a) **Durée du contrat** : La « **durée du contrat** », soit la période au cours de laquelle l'entrepreneur est obligé d'exécuter les travaux, comprend :

- (i) la « **durée du contrat initial** », qui débute à la date d'attribution du contrat et se termine une année plus tard
- (ii) la période de prolongation de ce contrat, si le Canada décide de se prévaloir des options énoncées dans le contrat.

- (b) **Option de prolongation du contrat** :

- (i) L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus trois (3) période(s) supplémentaire(s) de un (1) année(s) chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte, au cours de la période prolongée du contrat, d'être payé conformément aux dispositions applicables définies dans la Base de paiement.
- (ii) Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins trente (30) jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, à des fins administratives seulement, par une modification au contrat.

Sollicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **(à insérer au moment de l'attribution du contrat)**

6.6 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'annexe « A » du contrat.

6.7 Responsables

(a) Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Rana Saboungi
Titre : Agente d'approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 759, 220 4th Ave SE
Calgary, AB
T2G 4X3
Téléphone : 403-680-8394
Télécopieur : 403-292-5786
Courriel : rana.saboungi@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ni de travaux qui n'y sont pas prévus à la suite de demandes ou d'instructions verbales ou écrites provenant d'une personne autre que l'autorité contractante.

(b) Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est : **(à insérer au moment de l'attribution du contrat)**

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Le responsable technique est le représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat et] est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter de questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser la modification de la portée des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

(c) **Représentant de l'entrepreneur** **(À remplir par le soumissionnaire)**

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

6.8 Paiement

(a) **Base de paiement**

- (i) **Logiciel sous licence, maintenance et soutien** : Pour les licences visant l'utilisation du logiciel sous licence (y compris la livraison, l'installation, l'intégration et la configuration du logiciel sous licence et la documentation sous licence, conformément au contrat, le Canada paiera à l'entrepreneur les prix fermes établis à l'annexe « B » FAB destination, droits de douane inclus, taxes applicables en sus. Les prix fermes comprennent la garantie pendant la période de garantie du logiciel et la maintenance et le soutien pendant la période de soutien du logiciel (y compris pour toute licence supplémentaire achetée pendant la durée du contrat).
- (ii) **Attribution concurrentielle** : L'entrepreneur reconnaît que le présent contrat a été attribué à l'issue d'un processus concurrentiel. Aucuns frais supplémentaires ne seront versés à l'entrepreneur pour les erreurs, les oublis, les idées fausses ou les mauvaises estimations dans sa soumission.

(b) **Limitation des prix**

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(c) **Modalités de paiement – Paiement unique**

- (i) [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

(d) **Clauses du Guide des CCUA**

[C2000C](#) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

(e) **Paiement électronique de factures - contrat**

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants : **(à déterminer)**

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.9 Instructions relatives à la facturation

- (a) L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément aux renseignements demandés dans les conditions générales.
- (b) La facture de l'entrepreneur doit comporter un poste pour chaque sous-alinéa de la Base de paiement.
- (c) En soumettant des factures, l'entrepreneur atteste que les biens et services ont été livrés et que tous les frais sont conformes aux dispositions de la Base de paiement du contrat, y compris les frais résultant de l'exécution des travaux par des sous-traitants.
- (d) L'entrepreneur doit remettre au responsable technique l'original de chaque facture et une copie à l'autorité contractante.

6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.11 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec le Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par Emploi et Développement social Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

6.12 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi conformément aux lois en vigueur en Alberta, et les lois entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.13 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus loin sur la liste:

- (a) les articles du présent accord, y compris les clauses du guide des CUA qui y sont intégrées par renvoi;
- (b) les conditions générales supplémentaires, dans l'ordre suivant :
 - (i) [4003](#);
 - (ii) [4004](#);
- (c) les conditions générales [2030](#) (2018-06-21), Conditions générales – besoins plus complexes de biens;

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- (d) l'annexe A, Énoncé des Besoins;
- (e) l'annexe B, Base de paiement;
- (f) la soumission de l'entrepreneur datée du _____.

6.14 Exigences en matière d'assurance

- (a) Clause du guide des CUA [G1005C](#) (2016-01-28), Exigences en matière d'assurance

6.15 Logiciel sous licence

- (a) En vertu des dispositions des conditions générales supplémentaires [4003](#) :

Logiciel sous licence	<p>Le logiciel sous licence, défini dans les conditions 4003, comprend tous les produits offerts par l'entrepreneur dans sa soumission ainsi que tout autre code de logiciel requis pour que ces produits fonctionnent conformément à la documentation et aux spécifications du logiciel, y compris les produits suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professionnal Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC 2. Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC 3. Renouvellement des deux licences autonomes SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27
Type de licence octroyée	licence d'utilisateur
Nombre d'utilisateurs sous licence	5 (comme précisé à l'annexe A – Besoin, et l'annexe B – Base de paiement)
Support sur lequel le logiciel sous licence doit être livré	téléchargement par Internet
Durée de la licence	Veuillez vous reporter à l'annexe A – Besoin, et l'annexe B – Base de paiement.
Dépôt du code source requis	Non

- (b) **Maintenance continue du code de logiciel** : L'entrepreneur doit continuer d'assurer la maintenance de la version du logiciel sous licence (c.-à-d. de la version ou de l'« édition » faisant l'objet des licences accordées au départ conformément au marché) en tant que produit du commerce (c.-à-d. que l'entrepreneur ou l'éditeur de logiciel doit continuer à développer les codes du logiciel sous licence afin de maintenir et d'améliorer la fonctionnalité de celui-ci et de corriger les erreurs de logiciel) pendant au moins 2 ans après l'attribution du contrat de logiciel. Si, après cette période, l'entrepreneur ou l'éditeur de logiciels décide de cesser la

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

maintenance de la version ou de l'« édition » en cours du logiciel sous licence et décide plutôt d'offrir des mises à jour du logiciel sous licence dans le cadre des services de soutien, il doit en aviser le Canada par écrit au moins 12 mois avant cette cessation.

6.16 Maintenance et soutien de logiciel sous licence

(a) En vertu des dispositions des conditions générales supplémentaires [4004](#) :

Période de soutien du logiciel	La période de soutien du logiciel est la période du contrat.
L'entrepreneur doit fournir des services de soutien sur place	Non
L'entrepreneur doit fournir les services d'une équipe d'intervention d'urgence	Non
L'entrepreneur doit faire le suivi des versions de logiciel aux fins de contrôle de la configuration	Non
Coordonnées pour accéder aux services de soutien de l'entrepreneur	<p>Conformément à l'article 5 des conditions 4004, voici les coordonnées permettant d'accéder aux services de soutien de l'entrepreneur :</p> <p>Accès par téléphone sans frais : _____</p> <p>Accès par courriel : _____</p> <p>L'entrepreneur doit répondre (par l'entremise d'un agent de service en direct) aux appels téléphoniques et aux messages transmis par télécopieur ou par courriel dans les soixante (60) minutes suivant l'heure du premier appel du client ou de l'utilisateur ou l'heure à laquelle il a transmis son premier message.</p> <p>[Remarque à l'intention des soumissionnaires : On indiquera ces renseignements à l'attribution du contrat, selon les renseignements fournis par l'entrepreneur. On demande aux soumissionnaires d'indiquer ces renseignements dans leur soumission.]</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Site Web	<p>Conformément à l'article 5 des conditions 4004, l'entrepreneur doit rendre ses services de soutien accessibles par Internet. Pour ce faire, il doit à tout le moins fournir une foire aux questions, des routines de diagnostic de logiciel en ligne et des outils de soutien. Malgré l'horaire des services de soutien, le site Web de l'entrepreneur doit être accessible aux utilisateurs du Canada 24 heures par jour, 365 jours par année, et ce, 99 % du temps. Voici l'adresse du site Web de l'entrepreneur pour le soutien par Internet : _____.</p> <p>[Remarque à l'intention des soumissionnaires : On indiquera l'adresse du site Web à l'attribution du contrat, selon les renseignements fournis par l'entrepreneur. On demande aux soumissionnaires d'indiquer ces renseignements dans leur soumission.]</p>
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.17 Préservation des supports électroniques

- (a) Avant de les utiliser sur l'équipement du Canada ou de les envoyer au Canada, l'entrepreneur doit utiliser un produit régulièrement mis à jour pour balayer les supports électroniques utilisés pour exécuter les travaux afin de s'assurer qu'ils ne contiennent aucun virus informatique ou code malveillant. L'entrepreneur doit informer aussitôt le Canada si un support électronique utilisé pour les travaux renferme des virus informatiques ou autres codes malveillants.
- (b) Si des renseignements ou des documents électroniques sont endommagés ou perdus (par exemple s'ils sont effacés par accident) pendant que l'entrepreneur en a la garde ou en tout temps avant qu'ils ne soient remis au Canada conformément au contrat, l'entrepreneur doit les remplacer immédiatement à ses frais.

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A

BESOIN

1. TITRE

RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET MAINTENANCE ANNUELLE DU LOGICIEL SOLIDWORKS (AUCUN LOGICIEL DE REMPLACEMENT NE SERA ACCEPTÉ)

2. CONTEXTE

Recherche et développement pour la défense Canada – Suffield utilise le logiciel SolidWorks dans le cadre de nombreux projets, notamment pour concevoir et évaluer les solutions d'ingénierie proposées dans la section du Génie militaire. Comme les utilisateurs finaux utilisent ce logiciel depuis plusieurs années et qu'ils continueront de l'utiliser, ils ont demandé un contrat pluriannuel au lieu d'un contrat renouvelable annuellement.

3. EXIGENCES ET PRODUITS LIVRABLES

L'entrepreneur doit respecter les spécifications suivantes :

N°	Article	Description	Quantité et format
Date d'attribution du contrat d'une durée d'un an			
3.1	Renouvellement des licences de réseau Professional	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professionnal Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2 – téléchargement sur Internet
3.2	Renouvellement de la licence de réseau Premium	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1 – téléchargement sur Internet
3.3	Renouvellement des licences autonomes	Renouvellement des deux licences autonomes SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	2 – téléchargement sur Internet
Année d'option 1 (dates à déterminer)			
3.4	Renouvellement des licences de réseau Professional	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2 – téléchargement sur Internet
3.5	Renouvellement de la licence de réseau Premium	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1 – téléchargement Internet

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif. CAL-9-42075	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.6	Renouvellement des licences autonomes	Renouvellement des deux licences autonomes SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	2 – téléchargement Internet
Année d'option 2 (dates à déterminer)			
3.7	Renouvellement des licences de réseau Professional	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2 – téléchargement Internet
3.8	Renouvellement de la licence de réseau Premium	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1 – téléchargement Internet
3.9	Renouvellement des licences autonomes	Renouvellement des deux licences autonomes SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	2 – téléchargement Internet
Année d'option 3 (dates à déterminer)			
3.10	Renouvellement des licences de réseau Professional	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2 – téléchargement Internet
3.11	Renouvellement de la licence de réseau Premium	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1 – téléchargement Internet
3.12	Renouvellement des licences autonomes	Renouvellement des deux licences autonomes SolidWorks Numéro de série 1: 9000009825329744KPRTWT5G Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	2 – téléchargements Internet

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Dates de livraison

Produits livrables 3.1, 3.2 et 3.3 : Dans le mois suivant l'attribution du contrat

Produits livrables 3.4, 3.5 et 3.6 : Dates à déterminer

Produits livrables 3.7, 3.8 et 3.9 : Dates à déterminer

Produits livrables 3.10, 3.11 et 3.12 : Dates à déterminer

5. Langue de travail

Anglais

6. Adresse de livraison

Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Suffield
 Bâtiment 560
 560, chemin Mount Sorrell
 Ralston (Alberta)
 T0J 2N0
 Canada

Attestation :

Le soumissionnaire atteste qu'il renouvellera les licences SolidWorks et qu'il effectuera la maintenance annuelle conformément à l'annexe A – Besoin.

Nom en caractère d'imprimerie et signature de la personne autorisée

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Les prix unitaires fermes sont destination FAB. Ils incluent notamment les frais d'emballage, d'étiquetage et de courtage.

- Les prix unitaires fermes ne comprennent pas la TPS ni la TVH. La TPS et la TVH seront ajoutées à titre d'article distinct sur toute facture émise dans le cadre du contrat.
- Tous les prix unitaires fermes sont en dollars canadiens.

Section A : Logiciel (licence, maintenance et soutien)

- Logiciel sous licence, maintenance et soutien : pour les licences d'utilisation du logiciel sous licence (y compris la livraison, l'installation, l'intégration et la configuration du logiciel sous licence et la documentation du logiciel, au besoin), conformément au contrat, l'État payera à l'entrepreneur les prix fermes établis ci-dessous, destination FAB, incluant les droits de douane, taxes applicables en sus.

Les prix fermes incluent la garantie durant la période de garantie du logiciel ainsi que la maintenance annuelle et le soutien durant la période de soutien du logiciel (y compris toute licence supplémentaire achetée durant la période du contrat).

Tableau 1 : Année 1 – (Date d'attribution du contrat d'une durée d'un an)

Numéro d'article	Description	N ^{bre} de licences (A)	Unité de mesure	PRIX UNITAIRE FERME (B)	Prix calculé (C)
1	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2	licence	_____ \$	_____ \$
2	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1	licence	_____ \$	_____ \$
3	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G	1	licence	_____ \$	_____ \$
4	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 2: 9000015038800218NBDN3N27	1	licence	_____ \$	_____ \$
Prix total pour l'année 1					_____ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau 2 : Année d'option 1 (dates à déterminer)

Numéro d'article	Description	N ^{bre} de licences (A)	Unité de mesure	PRIX UNITAIRE FERME (B)	Prix calculé (C)
1	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2	licence	_____ \$	_____ \$
2	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1	licence	_____ \$	_____ \$
3	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G	1	licence	_____ \$	_____ \$
4	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	1	licence	_____ \$	_____ \$
Prix total pour l'année d'option 1					_____ \$

Tableau 3 : Année d'option 2 (dates à déterminer)

Numéro d'article	Description	N ^{bre} de licences (A)	Unité de mesure	PRIX UNITAIRE FERME (B)	Prix calculé (C)
1	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2	licence	_____ \$	_____ \$
2	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1	licence	_____ \$	_____ \$
3	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G	1	licence	_____ \$	_____ \$
4	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	1	licence	_____ \$	_____ \$
Prix total pour l'année d'option 2					_____ \$

Sollicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau 4 : Année d'option 3 (dates à déterminer)

Numéro d'article	Description	N ^{bre} de licences (A)	Unité de mesure	PRIX UNITAIRE FERME (B)	Prix calculé (C)
1	Renouvellement des licences de réseau SolidWorks Professional Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	2	licence	_____ \$	_____ \$
2	Renouvellement de la licence de réseau SolidWorks Simulation Premium Numéro de série : 0010006214184088YB99MJGC	1	licence	_____ \$	_____ \$
3	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 1 : 9000009825329744KPRTWT5G	1	licence	_____ \$	_____ \$
4	Renouvellement de la licence autonome SolidWorks Numéro de série 2 : 9000015038800218NBDN3N27	1	licence	_____ \$	_____ \$
Prix total pour l'année d'option 3					_____ \$

1	Prix calculé total pour l'année 1	\$
2	Prix calculé total pour l'année d'option 1	\$
3	Prix calculé total pour l'année d'option 2	\$
4	Prix calculé total pour l'année d'option 3	\$
5	Prix total de la soumission (1 + 2 + 3 + 4)	\$

Sollicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Formulaire 1
Formulaire de présentation de la soumission

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION	
<p>Dénomination sociale du soumissionnaire</p> <p><i>[Remarque à l'intention des soumissionnaires : Il incombe aux soumissionnaires qui font partie d'une entreprise de désigner la bonne entreprise.]</i></p>	
<p>Représentant autorisé du soumissionnaire aux fins d'évaluation (p. ex., pour des précisions)</p>	Nom
	Titre
	Adresse
	N° de téléphone
	N° de télécopieur
	Courriel
<p>Numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA)</p> <p><i>[voir les Instructions et conditions uniformisées de 2003]</i></p> <p><i>[Note à l'intention des soumissionnaires : Le NEA donné doit correspondre à la dénomination sociale utilisée dans la soumission. Si ce n'est pas le cas, on établira le soumissionnaire en fonction de la dénomination sociale fournie, et le soumissionnaire devra donner le NEA qui correspond à celle-ci.]</i></p>	
<p>Compétence du contrat : Province ou territoire du Canada choisi par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)</p>	
<p>Anciens fonctionnaires</p> <p>Voir l'article à la Partie 2 de l'appel d'offre intitulé « Ancien fonctionnaire », pour obtenir une définition pour ancien fonctionnaire.</p>	<p>Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension tel que le définit la demande de soumissions?</p> <p>Oui ____ Non ____</p> <p>Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie 2, intitulée « Ancien fonctionnaire ».</p> <hr/> <p>Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions de la Directive sur le réaménagement des effectifs?</p> <p>Oui ____ Non ____</p> <p>Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie 2, intitulée « Ancien fonctionnaire ».</p>
<p>Matériel :</p>	<p>Numéro de téléphone sans frais pour les services de maintenance:</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION	
<i>(L'autorité contractante devrait seulement l'insérer lorsque les Conditions générales supplémentaires 4001 ont été insérées à la Partie 7.)</i>	Site Web pour les services de maintenance :
Maintenance et soutien du logiciel sous licence : <i>(Les autorités contractuelles doivent seulement insérer lorsque la condition générale supplémentaire 4004 a été insérée dans la Partie 7).</i>	Accès téléphonique sans frais :
	Accès par télécopieur sans frais :
	Accès par courriel :
	Adresse du site Web pour le soutien Web :
Niveau d'attestation de sécurité du soumissionnaire <i>[indiquer le niveau et la date d'attribution]</i> [Note à l'intention des soumissionnaires : assurez-vous que le nom dans l'attestation de sécurité correspond à la dénomination sociale du soumissionnaire. Si ce n'est pas le cas, l'attestation n'est pas valide pour le soumissionnaire.]	
<p>En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions; 2. cette soumission est valide pour la période <i>exigée</i> dans la demande de soumissions; 3. tous les renseignements fournis dans la soumissions sont exhaustifs, véridiques et exacts; 4. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions. 	
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Formulaire 2

Formulaire d'attestation de l'éditeur de logiciel (à utiliser lorsque le soumissionnaire est l'éditeur de logiciel)

Le soumissionnaire atteste qu'il est l'éditeur des logiciels et des composants de logiciel suivants et qu'il a tous les droits requis pour fournir les licences de ces logiciels (et de tous les sous-composants non exclusifs intégrés aux logiciels), libres de redevances pour le Canada :

[les soumissionnaires devraient ajouter ou retirer des lignes au besoin]

Sollicitation No. - N° de l'invitation
W7702-206215/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
CAL140

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W7702-206215

File No. - N° du dossier
CAL-9-42075

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Formulaire 3

Formulaire d'autorisation de l'éditeur de logiciel (à utiliser lorsque le soumissionnaire n'est pas l'éditeur de logiciel)

La présente vise à confirmer que l'éditeur de logiciel identifié ci-dessous a autorisé l'offrant nommé ci-après à fournir des licences de son logiciel dans le cadre du contrat résultant de la demande de soumissions indiquée ci-dessous. L'éditeur de logiciel atteste qu'aucune condition reproduite dans une licence sous emballage rétractable, et reproduite dans ou sur l'emballage du logiciel ou dans toute autre modalité accompagnant le logiciel ne s'appliquera, et que le contrat attribué à la suite de la demande de soumissions (avec ses modifications successives par les parties) représentera l'entente en entier, y compris pour ce qui concerne les licences des produits logiciels de l'éditeur de logiciel indiqués ci-dessous. L'éditeur de logiciel atteste en outre que, si la méthode de livraison (comme le téléchargement) devait nécessiter que l'utilisateur accepte de quelque façon que ce soit l'application de conditions non prévues par la demande de soumissions, ces conditions ne s'appliqueraient pas à l'utilisation par le Canada des produits logiciels de l'éditeur de logiciel indiqués ci-dessous, et ce même si l'utilisateur accepte de quelque façon que ce soit de se soumettre aux conditions supplémentaires.

Cette autorisation s'applique aux logiciels suivants :

[les soumissionnaires devraient ajouter ou retirer des lignes au besoin]

Nom de l'éditeur de logiciel (EL) _____

Signature du signataire autorisé de l'EL _____

Nom en caractères d'imprimerie du signataire autorisé de l'EL _____

Titre en caractères d'imprimerie du signataire autorisé de l'EL _____

Adresse du signataire autorisé de l'EL _____

N° de téléphone du signataire autorisé de l'EL _____

N° de télécopieur du signataire autorisé de l'EL _____

Date de signature _____

Numéro de la demande de soumissions _____

Nom du soumissionnaire _____

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Formulaire 4 à la Partie 3 – de la Demande de soumissions
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA;
- Carte d'achat MasterCard;
- Dépôt direct (national et international);
- Échange de données informatisées (EDI);
- Virement télé graphique (international seulement);
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$) ;

Solicitation No. - N° de l'invitation W7702-206215/A	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur CAL140
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7702-206215	File No. - N° du dossier CAL-9-42075	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Formulaire 5 à la Partie 5 de la Demande de soumissions
PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI –
ATTESTATION**

Je, soumissionnaire, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de défaut, si une attestation est jugée fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire. Le défaut de se conformer à toute demande ou exigence imposée par le Canada peut également rendre la soumission non recevable ou constituera un défaut en vertu du contrat.

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, consulter le site [Web d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Date : _____ (JJ/MM/AAAA) (si aucune date n'est indiquée, la date de clôture des soumissions sera utilisée.)

Remplir les sections A et B.

A. Cochez seulement l'un des énoncés suivants :

- A1. Le soumissionnaire atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
- A2. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- A3. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur sous réglementation fédérale, dans le cadre de la la Loi sur l'équité en matière d'emploi.
- A4. Le soumissionnaire atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés permanents à temps plein et/ou permanents à temps partiel au Canada.
- A5. Le soumissionnaire a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada;
- A5.1. Le soumissionnaire atteste qu'il a conclu un [Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide et en vigueur avec le Programme du travail de EDSC.

OU

- A5.2. Le soumissionnaire atteste qu'il a soumis l'[Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) au Programme du travail de EDSC. Comme il s'agit d'une condition préalable à l'attribution du contrat, remplissez le formulaire intitulé Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le aux responsables du Programme du travail de EDSC.

B. Cochez seulement l'un des énoncés suivants :

- B1. Le soumissionnaire n'est pas une coentreprise.

OU

- B2. Le soumissionnaire est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation. (Consultez la section sur les coentreprises des instructions uniformisées)